

Bâisseurs de projets pour la libération



**PLATE-FORME SORTANTS
DE PRISON ASBL**

Rapport d'activités 2023

INTRODUCTION

En 2023 la vie dans les prisons de Belgique n'a pas été un long fleuve tranquille. Grèves à répétition, surpopulation aggravée par l'entrée en vigueur de la loi concernant les courtes peines et manque récurrent de personnel qui est source de retard dans le traitement des dossiers pour l'octroi de permissions de sortie et congés, indispensables pour préparer la (ré)insertion des futurs sortants. Et que dire de l'état de délabrement de certaines prisons. L'établissement de Lantin, notre principal lieu d'action, n'a pas échappé à ces dysfonctionnements. Au-delà de quelques initiatives positives, privées ou publiques, qui vont dans le sens souhaitable d'une amélioration du respect de la dignité humaine des détenus et malgré la bonne volonté du personnel pénitentiaire, aucune avancée significative et structurelle sur le long terme n'est mise en œuvre par nos politiques. Nous sommes toujours face à des petites mesurette en forme d'emplâtre sur une jambe de bois et à la petite semaine en fonction des événements sociétaux ou de la couleur de la majorité au pouvoir qu'à une réforme en profondeur du système carcéral. Mais rien n'est pensé sur le long terme. Pourtant un cadre existe avec la loi de principe et son plan de détention. Ce dernier prévoyant tout au long de l'incarcération la mise en place d'un accompagnement en vue de la réinsertion. Mais celui-ci n'est toujours pas mis en œuvre faute de consacrer les moyens nécessaires à sa réalisation. Alors que des exemples inspirants de politique carcérale existent dans d'autres pays, en Belgique, on s'enlise dans le sécuritaire et le punitif en construisant des prisons à taille inhumaine.

Si j'ai délibérément choisi, en guise d'introduction à notre rapport d'activités 2023, de dresser ce tableau assez sombre mais réaliste de l'état actuel de nos prisons, c'est pour mettre en contraste la force et la valeur de grande humanité de vos engagements, chers membres de notre ASBL. Vous êtes le lien indispensable entre le monde caché des prisons et notre société. Votre engagement sans faille auprès des sortants de prison, votre bienveillance à leur égard, sont autant de gouttes de lumière porteuses d'espoirs pour les exclus de notre société que sont les sortants que vous accompagnez. Ce rapport d'activités n'a d'autre ambition que de présenter, au travers de la vie de notre association, un témoignage. Celui de citoyens convaincus que l'avant, le pendant et l'après détention nous concerne tous. Et que chacun à son niveau peut être l'artisan d'un monde solidaire.

Alain Grosjean. Président de l'ASBL Plate-Forme Sortants de Prison.

Les accompagnateurs

Les relations et l'ambiance dans l'équipe sont vécues comme un réel plaisir pour la douzaine d'accompagnateurs actifs. Nous sommes également heureux d'accueillir 5 nouvelles jeunes recrues et de voir, par conséquent, la moyenne d'âge diminuer sensiblement. C'est aussi l'occasion de s'écarter un peu de la situation critique du manque d'accompagnateurs évoquée dans le rapport d'activités précédant. Cela est donc de bon augure pour la continuité de notre action. Des raisons de santé et une sous-évaluation de l'importance de l'engagement – aucune démotivation donc – ont amené trois personnes à une présence dans l'équipe pour quelques mois seulement.

8 réunions mensuelles d'équipe, 3 interventions, 1 assemblée générale et le traditionnel repas festif ont eu lieu dans l'année. Les réunions d'équipe permettent de s'organiser pour répondre aux demandes d'accompagnement, de faire le tour du suivi de chaque accompagnement, de partager les expériences, questions et manières d'y répondre. Les interventions permettent de creuser plus attentivement des questions telles que : les avantages de travailler en duo, la formation des nouveaux venus, le contenu de notre mission de base et la pertinence de collaborer avec des services complémentaires, extra et intra-muros, des centres de détention où notre ASBL est active.

Une petite enquête a été réalisée en 2023, auprès d'accompagnateurs toujours en fonction et d'anciens. Elle visait à mieux connaître les motivations à s'engager et les raisons de certains départs. Le retour de cette enquête n'a pas rencontré nos espérances car peu de réponses efficaces, en vue d'amélioration, ont été reçues.

Formation

Voici les formations, à destination des membres de notre ASBL, qui ont été organisées et auxquelles les accompagnateurs ont participé. Un module de 4 journées d'apprentissage à l'écoute active, une journée de formation sur la problématique des assuétudes organisée par l'ASBL Macadam et une journée organisée par l'association francophone des visiteurs de Belgique, dont le thème était la situation des personnes privées de liberté qui se trouvent en séjour illégal sur notre territoire.

L'apport régulier, sur notre site, de dossiers en lien avec l'actualité récente de la thématique carcérale, reste une source de formation permanente accessible aux membres de notre ASBL.

Les sortants

Un contact, c'est-à-dire au moins une visite, a eu lieu en 2023 avec 38 personnes, dont 5 femmes. Cependant, 11 des demandes ont été refusées car elles ne correspondaient pas au cadre de notre travail et pour 7 autres, l'accompagnement a été très court, si bien qu'une convention d'accompagnement n'a pas pu être officialisée.

Les 20 autres accompagnements se répartissent comme suit : 5 accompagnements déjà en cours en 2022 se prolongent en 2024. 7 nouveaux accompagnements ont débuté dans le courant de l'année. 4 autres se sont terminés durant l'année et enfin, 4 accompagnements (trop) courts ont débuté et se sont terminés au cours de 2023.

Nous avons 9 accompagnements effectifs en début d'année et 12 en fin. Avec chacun des sortants, une convention a été signée puis ratifiée par l'Organe d'administration (ex CA). Le duo d'accompagnateurs tient à jour une fiche-mémoire des relations avec le sortant.

La relation entre accompagnateurs et sortants se veut respectueuse de part et d'autre, et est, souvent, cordiale. Sous cet aspect, on peut considérer que l'objectif d'une présence bienveillante et soutenante est atteint. Le second objectif que l'association poursuit, à savoir l'incitation à épargner pour le futur logement, n'est malheureusement pas possible pour la majorité des personnes, malgré leur désir d'en avoir les moyens.

Ce sont les derniers mois d'un accompagnement qui sont les plus exigeants car c'est le temps de la libération, conditionnelle ou à fond de peine. C'est alors que le sortant est confronté à divers problèmes plus ou moins importants : trouver un logement, l'adaptation à un nouveau régime de vie plus autonome, la solitude et les démarches administratives de remise en ordre de ses moyens d'existence. Quelques exemples : avoir une carte d'identité conforme, trouver du travail ou des formations à suivre, se (re)mettre en ordre en matière de chômage, CPAS, mutuelle, compte bancaire, ... Le passage par un logement transitoire, dans une association spécialisée dans l'accueil de personnes ayant subi une privation de liberté, est souvent inévitable voire indispensable. Cela nous permet de passer progressivement le relais du suivi du sortant tout en préservant la relation de confiance nouée entre ce dernier et les accompagnateurs. La collaboration avec ce type d'association permet au sortant de bénéficier d'un environnement social positif.

Le nombre de détenus en demande d'accompagnement dépasse nos capacités à répondre à tous et rapidement. Une liste d'attente oscille toujours entre 5 et 10 personnes. L'attente obligée décourage des personnes auprès de qui nous pourrions être utiles. Sans ces désistements, la liste de demandes serait bien plus longue encore.

Cette année, nous avons été particulièrement sensibles à un point de déontologie de nos activités. Nous avons souhaité clarifier et préciser ce que sont le respect du secret dit « professionnel » et la discrétion. Tous les documents confidentiels tels les rapports de réunions, etc. ne sont plus simplement communiqués par mail mais uniquement postés sur le site de la Plate-Forme et dans un espace sécurisé réservé aux membres.

Les activités de l'ASBL

D'une manière générale, être bien informé est la condition essentielle pour se forger une opinion consciente et éclairée sur les enjeux sociétaux actuels. Cette prise de conscience est la base de nos actions pour un monde respectueux de l'environnement et des personnes. La thématique carcérale n'échappe pas à cette règle. Éviter les amalgames, les jugements dénués de fondement, les décisions arbitraires est essentiel pour lutter contre l'exclusion des ex détenus laquelle est à la base de la récidive. Ce souci de mettre en lumière la face cachée des lieux de détention fait partie de l'ADN de notre association. Porter à la connaissance du grand public la réalité de la vie carcérale ainsi que les difficultés qu'éprouvent les sortants de prison à reprendre leur place dans la société fait aussi partie des actions prioritaires de notre ASBL.

En 2023, comme à notre habitude, nous étions présents au salon du Volontariat de Liège et au rassemblement annuel de Retrouvailles. Susciter la réflexion sur l'avant, le pendant et l'après détention auprès de futurs assistants sociaux, éducateurs, criminologues est porteur d'avenir. Ainsi, nous avons participé à des ateliers-débats dans différentes écoles sociales situées en province de Liège. Nous étions également présents, en tant qu'intervenants, à une conférence-débat organisée par la faculté de droit de l'université de Liège. Nous comptabilisons également en 2023, une dizaine de demandes de témoignages en rapport à notre action de la part d'étudiants qui souhaitent étayer leurs travaux de recherche ou TFE. Côté média, nous avons également répondu à des demandes d'intervention pour la rédaction d'articles de presse et nous avons participé à un débat sur la chaîne TIPIK de la RTBF dans l'émission « Super Pause ». Nous étions également présents à la projection du film « Temps mort » et au débat qui a suivi.

Mais le moment phare de l'année 2023 reste, incontestablement, notre participation aux Journées Nationales des Prisons à Liège. Un groupe de pilotage pour l'organisation de cet événement a été mis en place. Il regroupait plusieurs associations actives auprès de détenus : les ASBL CAP FLY, FLEUR, MACADAM, Service d'Education à la Santé de Huy, TRANSIT INSERT, PFSP, la Compagnie des Visiteurs de Liège, l'aumônerie catholique de Lantin, la commission de surveillance de Lantin et La CAAP. Cette belle collaboration associative en partenariat avec les GRIGNOUX a permis la concrétisation d'un programme d'animation à la hauteur de cette événement national : inauguration de l'exposition permanente de photos et de notre cellule didactique, projection du film « L'or du Cam(m)ino » suivi d'un moment d'échange avec le public, animation « un texte un écho », matinée scolaire avec projection du film « Temps Mort » qui a réuni plus de 250 étudiants, débat de clôture avec Marc Nève, président du Conseil central de surveillance, de Vincent Seron, professeur à l'ULg à la faculté de droit et criminologie et de Stéphanie Yala, présidente de l'ASBL « Transit insert ». Enfin dans un registre plus léger épinglons notre désormais traditionnel concert de blues et notre repas annuels.

Ensemble nous sommes plus fort !

Il nous semble essentiel de fédérer les différentes associations actives auprès des détenus afin de les accompagner au mieux dans leurs projets d'après libération. Cela permet de répondre aux besoins spécifiques du sortant en lui proposant un suivi adapté à sa situation. Cette collaboration peut être également un soutien précieux dans le travail au quotidien du duo d'accompagnateurs. Et dans certaines situations, elle permet de passer le relais dans le suivi du sortant ce qui a pour conséquence une plus grande disponibilité d'offres d'accompagnements pour les personnes se trouvant sur notre liste de demande. Au-delà de cet aspect pratique, fédérer les différentes associations actives dans le domaine carcéral permet également de créer un rapport de forces pour défendre une politique plus humaine auprès des décideurs.

En 2023, outre les collaborations entre associations liégeoises évoquées ci-dessus en lien avec les Journées Nationales des Prisons, d'autres initiatives ont vu le jour. « CALIA », ex ASJ (association d'aide aux justiciables) a organisé une rencontre de différents acteurs de terrain, intra et extra muros, à la prison de Lantin. Notre ASBL y a participé. Déjà plusieurs rencontres de ce type sont programmées en 2024. Une belle opportunité de se connaître et de construire une plateforme de travail basée sur la collaboration.

L'accès au logement.

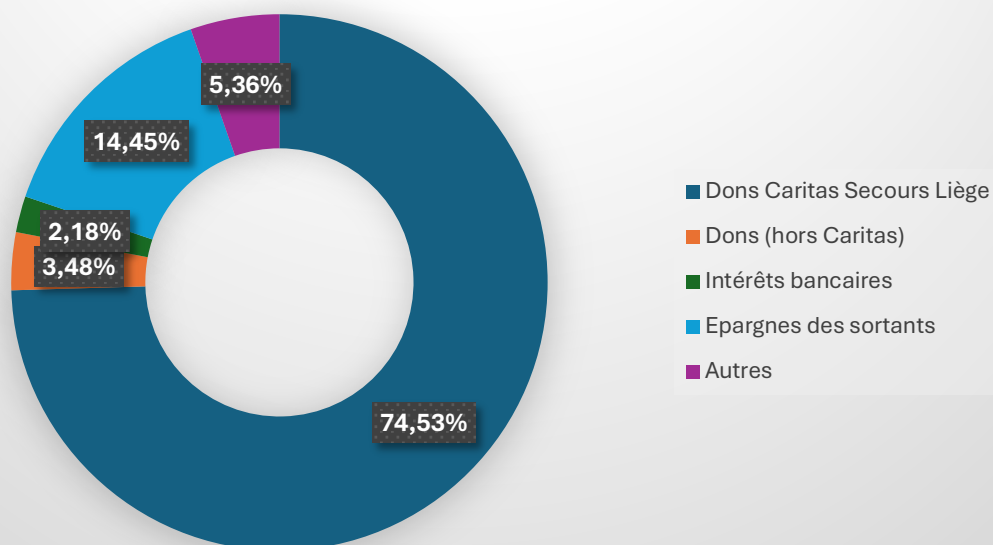
En 2023, la commission logement a poursuivi le travail de réflexion et de recherche de solutions de logement pour les sortants de prison que nous accompagnons. La création de logements de transit reste une priorité car elle est le tremplin nécessaire pour permettre à l'ex-détenu de prendre le temps de renouer avec la société, de trouver une location durable, de mettre sa situation administrative en ordre et de trouver un travail ou une formation qualifiante. Accéder à de telles solutions de logements de transit, dans un environnement bienveillant, est essentiel. Mais notre quête dans l'aménagement de ces studios de transit n'échappe pas à l'adage : on n'a pas fait le monde en un jour ! Si notre projet d'aménagement de tels studios au sein du parc immobilier de l'ASBL Fleur reste bien d'actualité, des contraintes administratives et financières en ont retardé considérablement la mise en œuvre.. Par ailleurs, fin 2023, en vue d'une collaboration pour l'accueil des sortants que nous accompagnons, des contacts ont été pris avec l'ASBL « Racynes ». Les deux chantiers se poursuivent en 2024.

L'Organe d'Administration.

Les réunions mensuelles de l'organe d'administration permettent d'appréhender au mieux la gestion de la vie de l'association. Y sont débattues les orientations futures de l'association en lien avec le vécu de l'équipe des accompagnateurs. Les décisions sont prises en conséquence. Quelques exemples, non exhaustifs, du travail des membres de l'organe d'administration sont : l'acceptation ou le refus des demandes d'accompagnements, la ratification des conventions entre le sortant et l'ASBL, la gestion de l'épargne des sortants, le respect de la déontologie, les réponses possibles à l'accroissement des demandes d'accompagnements.

Un moment fort de leur travail a été la révision des statuts en l'adaptant aux nouvelles normes concernant les ASBL. Une AG extraordinaire a été organisée pour valider ces nouveaux statuts, parus au moniteur. A ce sujet, l'OA a apprécié l'aide d'un conseiller juridique et sa disponibilité en cas de besoins. Par ailleurs, un groupe de travail a vu le jour pour mettre en chantier la rédaction d'un règlement d'ordre intérieur. Celui-ci sera présenté aux membres et devra être approuvé lors de notre assemblée générale de 2024. Au-delà de cette intense activité de l'organe d'administration, plane une ombre : il est essentiel que de nouveaux candidats administrateurs, dont le profil correspond aux exigences des documents référents de l'ASBL, nous rejoignent. Cela constitue un défi de plus.

Recettes de l'année 2023 Plate-forme sortants de prison asbl



Dépenses de l'année 2023 Plate-forme sortants de prison asbl

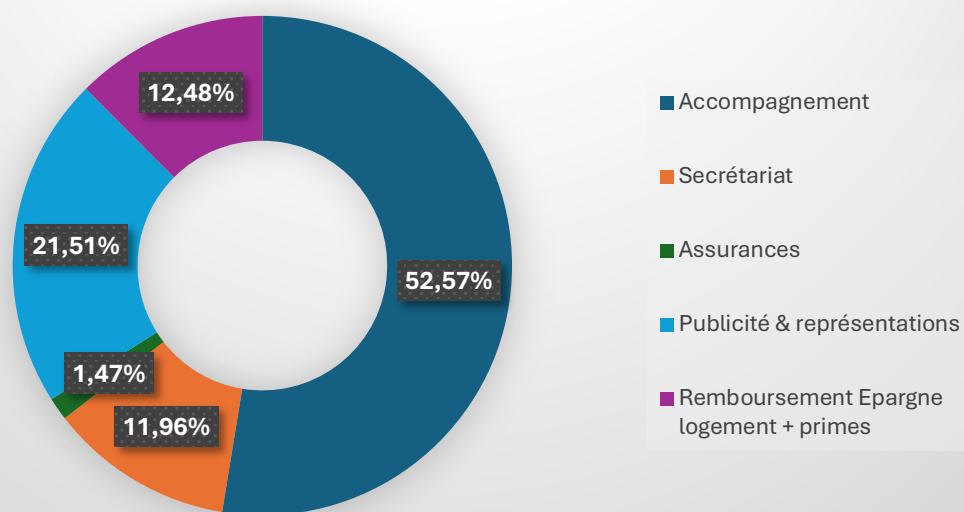


Plate-Forme Sortants de Prison ASBL

Rue Volière, 9 4000 LIEGE

Email : pfsp.liege@gmail.com

Site : <https://www.plateformesortantsdeprisonasbl.be>

Personnes de contact : Alain Grosjean 0495 196 495

Soutenez notre action

BE27 0882 3523 2873

